



CONDITIONS D'UTILISATION DU WIFI POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL

Bienvenue sur Fon. En inscrivant votre routeur Fon, vous rejoignez le réseau et vous acceptez les présentes **conditions d'utilisation du WiFi pour un service professionnel, ci-après dénommées « le Contrat »**. Veuillez lire attentivement le présent Contrat. Il peut affecter vos droits. Si vous n'acceptez pas les conditions du présent Contrat, vous ne devez pas accéder au service Fon. Veuillez donc vous abstenir de l'utiliser.

Fon Wireless Limited (ci-après dénommé « Fon » et « nous ») est une société enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro 5661131, domiciliée au 25 Farringdon Street, Londres, EC4A 4AB, Royaume-Uni.

Le présent Contrat, associé aux conditions générales, à la politique de confidentialité et aux autres conditions que « vous », en tant que membre de WiFi for Business, avez acceptées à l'inscription et à la création de votre compte Fon ou partenaire, vous autorise à accéder à ce service et à intégrer la communauté Fon.

I. Adhésion à WiFi for Business, installation et activation du Fon Spot

En acceptant le présent Contrat, vous devenez membre de WiFi for Business, à condition de disposer d'un compte Fon et de posséder un routeur Fon ou un routeur d'un partenaire Fon doté de la fonctionnalité du service WiFi for Business de Fon.

Les conditions générales de Fon et les conditions du partenaire Fon que vous avez précédemment acceptées demeurent pleinement en vigueur. Aucune disposition du présent Contrat n'amende lesdites conditions générales. Le présent Contrat s'applique au service Fon fourni en tant que membre de WiFi for Business.

Vous devez activer votre routeur Fon afin de créer un Fon Spot.

Si vous prenez connaissance de tout aspect du matériel Fon, du logiciel Fon ou du service Fon ayant ou étant susceptible de provoquer ou de permettre des dommages, vous devez nous en informer en créant un ticket de support dans notre [Centre d'assistance pour utilisateur final en ligne](#).

Fon publiera les informations relatives à l'emplacement de votre Fon Spot sur le réseau Fon tant que le présent Contrat demeurera en vigueur. Lesdites informations sont essentielles pour permettre aux autres utilisateurs d'accéder au service.

Les visiteurs Fon peuvent se connecter aux Fon Spots après inscription sur le réseau Fon, pour la durée souscrite et/ou conformément aux conditions de paiement (Pass, etc.) établies pour le portail Fon personnalisé et précédemment acceptées par Fon.



II. Droits et obligations des membres de WiFi for Business

Les membres de WiFi for Business ont le droit :

- De personnaliser le portail Fon en téléchargeant leurs images de marque et supports promotionnels dans l'espace réservé à cet effet par Fon ;
- De **fournir aux visiteurs Fon un accès gratuit limité conformément à la décision de Fon ou du membre de WiFi for Business concerné ;**
- De recevoir des informations **sur l'utilisation du service et des produits Fon** annoncés sur le portail d'accès Fon de son Fon Spot.
- En vous inscrivant en tant que membre de WiFi for Business, vous comprenez qu'en connectant un routeur Fon au réseau Fon et en l'enregistrant auprès de Fon, vous créez un Fon Spot. D'autres utilisateurs seront autorisés à accéder à Internet à travers ce Fon Spot.
- Les membres de WiFi for Business acceptent de maintenir le **Fon Spot actif** 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de permettre la connexion des autres membres et visiteurs Fon.
- Afin de garantir le bon fonctionnement des Fon Spots, les membres de WiFi for Business sont tenus d'utiliser exclusivement les **versions officielles du logiciel Fon**.
- Les membres de WiFi for Business doivent **s'assurer qu'ils sont autorisés à partager leur bande passante** conformément au Contrat qui les lie à leur fournisseur de service Internet. Lesdits membres de WiFi for Business sont seuls responsables de leur conformité avec les obligations contractuelles prises envers ledit FSI.
- Les membres de WiFi for Business acceptent d'utiliser les services Fon exclusivement à des **fins légales**. Toute utilisation des services Fon à des fins illégales, toute prestation de contenu illicite ou illégal ou tout manquement aux présentes conditions d'utilisation, à la politique de confidentialité de Fon, aux conditions d'utilisation du site Web de Fon et au portail d'accès de Fon, ou à la licence utilisateurs du logiciel Fon peuvent entraîner la déconnexion immédiate de votre Fon Spot du réseau Fon et la résiliation du présent Contrat.
- Les membres de WiFi for Business sont tenus de respecter **la propriété intellectuelle des tiers**. N'utilisez pas de noms et/ou logos commerciaux d'une façon qui pourrait tromper, confondre ou décevoir les utilisateurs. Les membres de WiFi for Business sont seuls responsables de toute violation des droits de la propriété intellectuelle contenue sur le portail personnalisé.
- Les membres de WiFi for Business **ne peuvent annoncer que leurs propres produits et**



services dans l'espace réservé sur le portail Fon et ne sont pas autorisés à revendre ou commercialiser ledit espace sans l'accord préalable de Fon. Fon décline toute responsabilité quant à l'utilisation par les membres de WiFi for Business de la propriété intellectuelle de tiers.

- Les membres de WiFi for Business ne doivent pas confondre ni tromper les utilisateurs quant à la finalité de leurs annonces sur le portail de Fon.
- Les membres de WiFi for Business doivent s'assurer que les contenus qu'ils téléchargent sur le portail de Fon sont conformes à l'ensemble des législations et réglementations locales.
- Les membres de WiFi for Business ne doivent pas faciliter ni encourager la publication de contenu malveillant ni pornographique, d'images obscènes ni d'aucun autre contenu non adapté à un affichage public dans leur pays, ni de liens vers de tels contenus.
- Les membres de WiFi for Business ne doivent pas utiliser le portail personnalisé de Fon comme un site visant à entraîner ou à encourager les utilisateurs à manquer au Contrat Fon, par exemple à travers des spams ou un site malveillant.
- Les membres de WiFi for Business ne doivent pas faciliter ni encourager la publication d'informations privées ou confidentielles à travers le portail d'accès Fon.
- Les membres de WiFi for Business ne peuvent pas remettre en question la propriété de Fon ou la validité de toute licence d'utilisation ni copier ou exploiter la marque Fon pendant et après la résiliation du présent Contrat, sauf conformément aux dispositions spécifiques ici énoncées.

Tous les droits non expressément octroyés dans les présentes sont réservés. Fon peut suspendre ou révoquer l'accès s'il suspecte qu'un membre de WiFi for Business manque aux obligations ou à l'esprit des présentes conditions d'utilisation.

III. Droits et obligations de Fon

Les services prêtés par Fon consistent à fournir et contrôler l'accès aux Fon Spots, et à authentifier et valider tous les membres et visiteurs qui se connectent à travers les Fon Spots :

- en permettant l'accès aux Fon Spots à travers l'authentification et l'inscription ;
- en fournissant des informations sur l'emplacement des différents Fon Spots ;
- en enregistrant le nombre et le type d'utilisateurs qui accèdent à chaque Fon Spot en tant que visiteur Fon, membre de Fon ou membre de WiFi for Business ;
- en offrant aux membres Fon l'accès aux Fon Spots ;



- en offrant des services aux membres Fon et aux membres de WiFi for Business.

IV. Qualité du service

Fon ne peut offrir aucune garantie quant aux **niveaux de connectivité** reçus par un membre ou un visiteur Fon sur son smartphone ou tout autre appareil.

Cela dépend de **l'emplacement de l'utilisateur par rapport au Fon Spot**. Les échecs de connexion peuvent dépendre de votre Contrat avec un partenaire Fon ou un fournisseur de service Internet qui restreint votre accès au réseau.

Fon ne peut garantir la vitesse d'accès ni le débit de transmission des données. Fon décline **toute responsabilité concernant tout problème de connectivité** que vous pouvez rencontrer.

Fon se réserve le droit de suspendre le Fon Spot d'un membre de WiFi for Business en cas de détection d'une utilisation frauduleuse.

V. Service client

Fon dispose d'un service client pour répondre aux questions liées à la prestation des services de Fon. Les utilisateurs de Fon peuvent contacter le service client en créant un ticket de support dans notre [Centre d'assistance pour utilisateur final en ligne](#).

Toute réclamation liée aux services Fon doit être adressée au service client, par écrit, **dans un délai maximal d'un mois** à compter de la date à laquelle l'utilisateur Fon a pris connaissance du problème faisant l'objet de la réclamation. La décision d'accepter ou de rejeter la réclamation vous sera communiquée dans un délai d'un mois à compter de sa réception par Fon.

VI. Dispositions finales

Résiliation, amendement ou transfert du présent Contrat

Les deux parties peuvent décider unilatéralement de mettre fin au présent Contrat à tout moment. Pour résilier le présent Contrat, envoyez un courrier électronique à l'adresse unsubscribe@Fon.com ou remplissez le formulaire consacré sur le site Web quinze (15) jours avant la date d'entrée en vigueur de la résiliation du service. Fon peut résilier le présent Contrat à tout moment, pour quelque raison que ce soit, y compris, sans s'y limiter, le manquement ou la preuve d'un manquement à toute disposition des présentes conditions d'utilisation. Si Fon souhaite résilier le présent Contrat, vous recevrez un courrier électronique à l'adresse électronique renseignée lors de votre inscription auprès de Fon. Le présent Contrat prendra fin immédiatement sur résiliation de l'une ou l'autre des parties. Toutefois, Fon conservera l'intégralité de vos données personnelles confidentielles et vous demeurerez tenu d'accepter et de respecter les droits de propriété intellectuelle de Fon.

Fon peut **transférer ou céder ses droits et obligations** en vertu du présent Contrat à toute autre entité de son groupe. Le cessionnaire doit alors subroger Fon dans les droits et les obligations décrits par le présent Contrat. Par les présentes, vous acceptez lesdits transferts et attributions.



Responsabilité limitée

Fon ne peut être tenu responsable, dans le cadre du présent Contrat, que des pertes raisonnablement prévisibles en conséquence d'une infraction flagrante au Contrat.

Fon décline toute responsabilité en cas de dommages survenus à cause d'autres services ou biens reçus via les services Fon ou annoncés sur ceux-ci, ou via tout lien fourni dans les services Fon, ou à cause de tout renseignement ou conseil reçu via les services Fon ou annoncé sur ceux-ci, ou via tout lien fourni dans les services Fon.

Fon n'exclut ni ne limite sa responsabilité en cas de (a) défaut volontaire ou de fraude de sa part ; ou (b) mort ou lésions corporelles.

Divisibilité

Si une disposition du présent Contrat est jugée nulle et non avenue, illégale ou non exécutoire de quelque manière que ce soit par un tribunal ou une juridiction compétente, ladite disposition est dissociée du reste du présent Contrat et les autres dispositions demeurent pleinement applicables.

Intégralité du Contrat

Le présent Contrat, ainsi que les **conditions d'utilisation de Fon**, la **politique de confidentialité** et (le cas échéant), le **Contrat de licence du logiciel** ou les conditions supplémentaires applicables que vous avez acceptées dans le cadre du processus d'inscription, d'un nouveau produit ou d'un service supplémentaire, représentent le Contrat final et intégral entre vous et Fon quant au service et aux produits et remplace tous les Contrats précédents liés aux services.

Juridiction compétente

Le présent Contrat est soumis à la législation de l'Angleterre, sans égard au choix de législation ou aux principes de conflits de lois. Par les présentes, les parties conviennent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux anglais.

VII. Définitions

Contrat désigne les présentes conditions d'utilisation ainsi que le formulaire d'inscription, les conditions d'utilisation de Fon, la politique de confidentialité de Fon et, le cas échéant, le Contrat de licence du logiciel Fon, le Contrat de licence de l'application Fon et la politique relative aux cookies.

Portail d'accès Fon (ou Portail Fon) désigne le portail utilisé par Fon dans ses hotspots à travers lequel les membres ou les visiteurs Fon peuvent s'inscrire et accéder au réseau Fon.

Matériel Fon ou Matériel : matériel distribué par Fon ou un tiers, utilisé pour se connecter au réseau Fon.



Membre Fon désigne un utilisateur inscrit de Fon qui partage sa bande passante à travers un routeur Fon ou un routeur d'un partenaire Fon avec la fonctionnalité Fon installée, en échange d'une connexion gratuite à tous les Fon Spots du réseau Fon. Certains membres Fon ont des droits et des obligations spécifiques.

Membre de WiFi for Business désigne un membre Fon qui a acheté un appareil Fonera pour PME ou tout autre dispositif similaire, ou un routeur Fon personnalisable proposé par Fon ou par un partenaire de Fon. Les membres de WiFi for Business fournissent un accès gratuit à leurs clients et ont des droits et des obligations supplémentaires par rapport aux membres Fon.

Réseau Fon désigne le réseau international de hotspots WiFi basé sur une communauté dont les membres partagent leur connexion Internet à large bande. Ces hotspots sont soit basés sur des routeurs Fonera indépendants ou intégrés aux équipements des sites des clients et fournis en tant que service de médiation.

Partenaire Fon désigne un tiers qui a souscrit un partenariat avec Fon. Les partenaires Fon sont publiés sur le site Web.

Pass Fon ou Pass : ticket acheté par un visiteur Fon afin d'accéder aux Fon Spots.

Routeur Fon désigne l'appareil distribué par Fon ou ses partenaires et activé par le logiciel Fon. Fonera, Fonera SIMPL ou Fonera pour PME sont des marques de routeurs Fon.

Services Fon ou Services désignent les services fournis par Fon comprenant l'accès au réseau Fon, les informations sur l'emplacement des Fon Spots, l'authentification et l'inscription des membres et des visiteurs Fon et tout service supplémentaire que Fon propose aux partenaires et aux membres Fon.

Logiciel Fon ou Logiciel : logiciel distribué par Fon ou installé sur le routeur d'un partenaire Fon qui permet aux membres Fon d'accéder au réseau Fon.

Fon Spot désigne un point d'accès WiFi public appartenant au réseau Fon et exploité par Fon, par des clients Fon ou par des partenaires Fon.

Visiteur Fon désigne un utilisateur inscrit qui ne propose pas de Fon Spot et qui achète et utilise un accès payant à un Fon Spot ou qui bénéficie autrement d'un accès gratuit limité ou illimité en vertu d'une promotion Fon ou d'un accord spécifique entre Fon et un tiers.

Site Web Fon (ou Site) : tous les éléments et contenus du site Web depuis lesquels les produits et services fournis par Fon sont accessibles.

Tiers désigne toute personne ou entité hormis les parties contractantes du présent Contrat.

FSI désigne un fournisseur de service Internet.

WiFi désigne la technologie de communication sans fil.

